



Commune pilote Lupsingen

Un engagement personnel important pour atteindre la neutralité carbone



Une stratégie à deux volets : réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques

Roger Wenk est la force motrice de la stratégie climatique de Lupsingen. L'économiste et ancien administrateur des finances du canton de Bâle-Campagne fait preuve d'initiative en élaborant une stratégie basée sur le bilan carbone de Lupsingen. Grâce au guide de la stratégie climatique pour les communes, il a pris en considération tous les aspects et détails importants. Dans cet entretien, il partage ses expériences et propose ses recommandations pour les autres communes.

Roger Wenk, vous avez élaboré la stratégie climatique de Lupsingen en vous aidant du guide de la stratégie climatique pour les communes. Qu'est-ce qui vous a été le plus utile ?

Roger Wenk : J'ai utilisé le guide pour m'assurer que la stratégie climatique est complète. Grâce à mon expérience professionnelle, je connaissais déjà l'approche scientifique à suivre pour élaborer une stratégie, mais je n'étais pas familier avec le sujet ni avec la méthode à utiliser pour collecter des données dans le domaine de

l'environnement. J'avais présenté certains aspects de manière trop succincte, par exemple l'analyse du contexte et la communication. De plus, le guide m'a aidé à définir les marges de fonctionnement du système. En fin

« Les ressources humaines sont la clé de la réussite dans l'élaboration d'une stratégie climatique. C'est un défi difficile à relever dans les petites communes. »

Roger Wenk, économiste

Roger Wenk – Économiste, ancien administrateur des finances du canton de Bâle-Campagne et chef de projet bénévole de la stratégie climatique avec Marie-Rose Beutling, présidente de la commune de Lupsingen



de compte, toutes les communes ont la même tâche à accomplir et, en quelque sorte, le même problème. Le guide les accompagne dans la mise au point d'une stratégie climatique structurée sans nécessairement devoir réinventer la roue.

Comment la commune a-t-elle accueilli l'élaboration d'une stratégie climatique ?

La commission de protection de la nature et de l'environnement de Lupsingen avait déjà élaboré un concept climatique. Celui-ci avait été accueilli favorablement par le conseil municipal. Le projet a vraiment commencé lorsque l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a choisi Lupsingen comme commune pilote pour tester le guide de la stratégie climatique. Avec un accompagnement externe

ponctuel, j'ai élaboré la stratégie climatique en échangeant avec le conseil municipal, quasiment en tant que chef de projet et équipe de projet réunis en une seule personne. Les petites communes dépendent souvent d'initiatives individuelles.

Avez-vous rencontré des obstacles et, si oui, comment les avez-vous surmontés ?

La plus grande difficulté a été la collecte de données afin d'établir le bilan des émissions de gaz à effet de serre. En effet, pour mesurer le succès d'une stratégie climatique, il est essentiel de définir une trajectoire de réduction. Des spécialistes du canton et d'un bureau externe m'ont aidé à récolter ces données, sur lesquelles repose notre stratégie.

Qu'est-ce qui vous aurait aidé davantage lors de l'élaboration de la stratégie ?

Échanger avec une autre petite commune qui est aussi avancée que Lupsingen dans le processus. La plupart des communes n'en sont malheureusement qu'au début de leur stratégie climatique. J'aurais aussi aimé avoir plus d'informations sur les mesures institutionnelles. Il manque encore un cadre juridique complet pour soutenir les communes dans le processus sur plusieurs législatures. Élaborer et suivre une stratégie climatique est un travail de longue haleine.

Sur quels éléments votre stratégie met-elle l'accent ?

Nous mettons l'accent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et avons défini sept mesures pour atteindre cet objectif. Trois autres mesures concernent l'adaptation aux changements climatiques. Nous avons également défini cinq mesures institutionnelles. Il s'agit de mesures d'ordre supérieur qui renforcent la mise en œuvre de la stratégie climatique et des processus de politique climatique.

Lupsingen dispose maintenant d'une stratégie climatique. Quelles sont les prochaines étapes ?

Le processus politique est désormais lancé. Le conseil municipal s'est penché sur le sujet de manière intensive et approfondie. La Commission de protection de la nature et de l'environnement a été chargée de formuler un règlement climatique. Celui-ci est déjà prêt. Il doit être soumis à l'assemblée communale des habitants cet automne. Ce

règlement est une sorte de constitution climatique. Il représente l'objectif « zéro net d'ici 2040 » et les objectifs intermédiaires. S'il est adopté, il sera possible à l'avenir de vérifier à chaque fois si Lupsingen est sur la bonne voie en matière de politique climatique ou non.

Stratégie climatique Lupsingen 2040 (en allemand)

Conseils de Roger Wenk pour élaborer une stratégie climatique

- Élaborer ou harmoniser une stratégie à l'aide du guide de la stratégie climatique pour les communes
- Mobiliser des ressources humaines, définir les personnes clés
- Définir une personne responsable au sein du conseil communal
- Bâtir sa stratégie sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre
- Inscrire l'objectif et la trajectoire de réduction dans un règlement communal
- Inclure la population dès le départ
- Réfléchir à des mesures institutionnelles



Commune	Lupsingen
Canton	Bâle-Campagne
Population	près de 1500 habitants
Caractéristiques	plaine, env. 9 % de territoire bâti

Exemples de mesures

Réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à un réseau de chauffage à distance

Le réseau de chauffage à distance est exploité depuis 2006. La commune approvisionne 38 des 500 bâtiments d'habitation avec la chaleur à distance et économise ainsi 300 tonnes de CO₂ par an. En combinant ce type de chauffage avec le chauffage au bois dans les bâti-

ments et les pompes à chaleur, Lupsingen produit 47 % de son énergie avec des énergies renouvelables. Le canton, en comparaison, produit 28 % de son énergie avec des énergies renouvelables.

Roger Wenk et Sandro Gisin, employé communal, devant l'installation de chauffage à distance



Conseils climatiques pour les communes

Le guide de la stratégie climatique pour les communes décrit en huit étapes comment élaborer une stratégie climatique cohérente. Des documents d'aide à télécharger ainsi qu'une offre de conseil gratuite sont à disposition.

Conseil gratuit pour les communes :
téléphone 044 305 91 48
2000W-Suisse@local-energy.swiss
www.commune-zero-net.ch